



# Tempête en Beauce

Association régie par la loi de 1901

1 le Noyer - 41500 VILLEXANTON

[tempeteenbeauce@gmail.com](mailto:tempeteenbeauce@gmail.com)

[www.tempeteenbeauce.fr](http://www.tempeteenbeauce.fr)

**Madame, Monsieur**

Candidat à l'élection législative

N ième circonscription du Loir et Cher

Villexanton, le 2 juin 2022

Madame, Monsieur,

Il y a actuellement près de 9 000 éoliennes implantées dans les zones agricoles et naturelles de la France. Des machines industrielles géantes (jusqu'à 244 mètres de haut, 150 mètres d'envergure) et bruyantes (105 dB et plus à pleine puissance), souvent construites sur des terrains normalement interdits à toutes constructions par les règles d'urbanisme et dont les chemins d'accès, transformateurs ou pylônes détournent des terres agricoles de leur vocation. Les décisions politiques européennes et françaises, les lois votées impliquent la présence de 15 000 éoliennes en 2030, 30 à 40 000 en 2050.

Quatre sondages récents montrent le rejet de l'éolien par la majorité des Français. Ainsi, selon le récent sondage national publié par Opinionway en mars 2022, les Français ont une image négative de l'impact des éoliennes sur :

la santé des personnes :	64 %
la qualité de vie dans les villages proches :	65 %
l'attractivité des territoires ruraux pour les citadins qui souhaitent s'installer à la campagne :	68 %
l'entente entre les habitants dans la zone concernée	69 %
la santé des animaux domestique et sauvages	69 %
l'attractivité touristique des territoires où elles sont implantées	70 %
la beauté des paysages	72 %
la biodiversité (notamment les oiseaux)	72 %
le calme et le silence des campagnes	73 %
la valeur immobilière des habitations les plus proches	77 %

Un sondage national publié par l'IFOP en novembre 2021 donne des résultats similaires. Deux sondages sur des cibles plus spécifiques, la population rurale pour l'un, les habitants proches de la montagne Sainte Victoire pour l'autre, donnent des résultats plus négatifs encore.

Si les éoliennes avaient une quelconque utilité, on pourrait débattre de l'équilibre entre intérêt particulier et intérêt général. Or ce n'est pas le cas : les éoliennes n'apportent, en France, aucune contribution à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, notre électricité étant déjà décarbonée à plus de 90 %. Bien au contraire, le caractère intermittent et fatal (non prévisible) de la production éolienne impose de recourir à des centrales au gaz pour compenser leur absence de production les trois quarts du temps, comme le montre très clairement le graphique joint en annexe. Paradoxalement, le développement massif de l'éolien conduirait donc, en France, à une augmentation des émissions de CO<sub>2</sub>.

L'Allemagne qui possède 5 fois plus d'éoliennes que la France, mais qui émet pourtant 7 fois plus de CO<sub>2</sub> par kWh produit et qui est l'un des pays européens les plus pollués en matière d'émission de GES, est la preuve concrète de l'inefficacité de l'éolien. L'extrême dépendance du gaz russe, qui résulte de son choix énergétique calamiteux, empêche aujourd'hui l'Allemagne d'accepter un embargo sur le gaz russe, prouvant ainsi que le choix de l'éolien est non seulement coûteux et inefficace, mais également dramatique en termes d'indépendance énergétique.

Sachant, en outre, que l'éolien crée peu ou pas d'emploi en France (les éoliennes terrestres sont toutes importées et les éoliennes marines sont toutes fabriquées par des groupes étrangers), les éoliennes ne servent finalement qu'à enrichir des industriels et des financiers, en grande majorité étrangers, au détriment des consommateurs, des contribuables et des habitants des campagnes françaises. Les sommes considérables consacrées au soutien de l'éolien (déjà évaluées par la Cour de Comptes à plus de 120 milliards d'euros) le sont au détriment des investissements réellement utiles à la lutte contre le réchauffement climatique : isolation des bâtiments, pompes à chaleur, réseaux de chaleur, géothermie, etc.

Tempête en Beauce lutte depuis bientôt 20 ans, en liaison étroite avec ses consoeurs, pour empêcher le déploiement de ces machines industrielles dans les campagnes du Loir et Cher. C'est un combat long et difficile qui connaît des succès, comme récemment encore à Sérès et Josnes, mais aussi des échecs comme en Beauce la Romaine ou dans le Vendômois.

De nouvelles décisions, tant au niveau du gouvernement français que des institutions européennes, visent à accroître encore la pression pour installer toujours plus d'éoliennes et à réduire encore les contrôles administratifs et les capacités de recours des habitants.

Les habitants ne réussiront pas seuls ce combat, si leurs représentants politiques ne s'engagent pas eux aussi clairement dans ce combat ; combat pour une lutte réelle et efficace contre le réchauffement climatique, combat pour une électricité fiable, sûre et bon marché, combat pour la qualité de vie des habitants, pour la protection de nos paysages et de notre environnement.

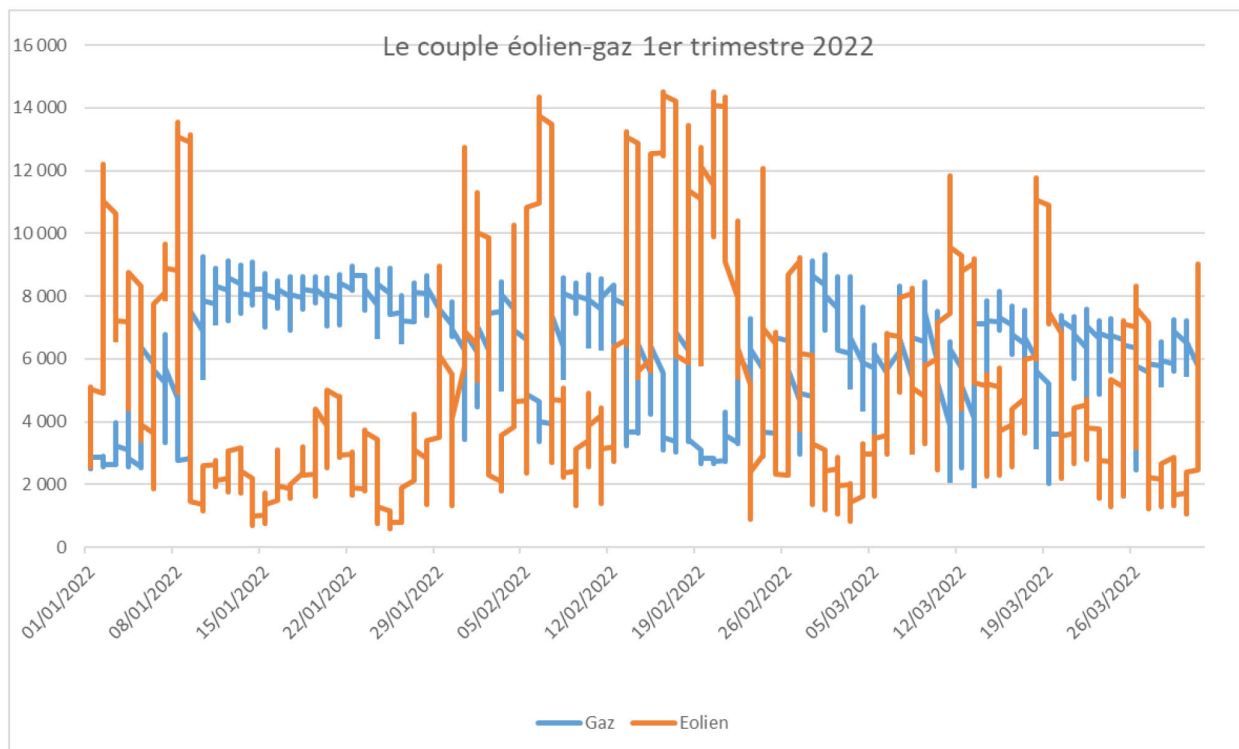
Tempête en Beauce compte sur votre engagement.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.



Michel Davancens  
Président de Tempête en Beauce

## Annexe



*Graphe obtenu à partir des données de RTE Eco2mix : puissance électrique fournie au réseau en début de chaque heure, période du 1/1/2022 au 31/3/2022, unité mW.*

Les périodes de vents faibles sont nombreuses, en janvier ( un mois de forte demande d'électricité) elle dure 3 semaines de suite. La transition entre les périodes sans vent et les périodes peu ventées est extrêmement rapide.

**Dans les nombreuses périodes de vent faible ce sont les centrales à gaz qui compensent la faiblesse de l'éolien, d'où risque stratégique et forte production de CO2.**